



# BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°12 / 21 juin 2022

Dicton de la semaine (23 juin) : Le sage dit qu'à la Sainte-Audrey,  
Mieux vaut suer que grelotter

En bref	
Les actualités	Les bios éligible au crédit d'impôt glyphosate. Formation : Vinification douce et sans intrants.
La météo	Prévisions changeantes, passages orageux pour demain et jusqu'en fin de semaine, baisse des températures.
Stades phénologique et travaux au vignobles	Début du stade fermeture de la grappe
Oïdium	La protection doit continuer sur l'ensemble des parcelles
Mildiou / Black Rot	La protection doit être en place avant tout nouvel épisode pluvieux.
Ravageurs	Premières pontes observées et traitement à positionner sur les parcelles concernées.
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°11 du 14 juin 2022 Vous pouvez le retrouver sur le site : <a href="http://bsv.na.chambagri.fr">http://bsv.na.chambagri.fr</a>

## Actualités :

Communiqué de la FNAB : Crédit d'impôt « sortie du glyphosate » : les producteurs bio éligibles

Vous étiez producteur-trice bio en 2021 ?

Vos productions végétales représentent la part la plus importante de votre chiffre d'affaires ou de vos recettes ?

Si vous êtes éleveur, vous exploitez plus de 12.5 ha de cultures ?

Vous ne touchez pas le crédit d'impôt bio ?





La FNAB a eu confirmation que vous étiez éligible au Crédit d'impôt « sortie du glyphosate » - 2.500€/an  
Précision : vous êtes éligibles même si vous touchez la CAB et la MAB

#### IMPORTANT

- Nous avons été informés de votre éligibilité tardivement. Néanmoins, la direction de la législation fiscale de Bercy nous a confirmé que les demandes hors-délai pourraient être prises en compte. Nous vous invitons donc à faire une demande au plus vite.
- Pour pouvoir demander le CI glyphosate, la clôture comptable doit intervenir entre le 1er janvier 2022 et la date de la demande. Un agriculteur bio dont la clôture comptable se fait au 30/06/22, peut donc déposer une demande de CI glyphosate le 1/07/22. Ceux qui ont eu une clôture comptable avant le 1er janvier 2022 ne pourront faire la demande que l'année prochaine.

Pour connaître la marche à suivre, cliquez sur ce [lien](#)>>

Voir également les explications détaillées du CerFrance en suivant ce [lien](#)>>

Nous vous invitons à faire une demande auprès du centre des impôts ou sur votre espace professionnel sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

### Formation : vinification douce et sans intrants :

Le 26 juillet 2022 au château Lapelleterie – Lieu-Dit Lapelleterie 33330 Saint Christophe Des Bardes :  
Renseignements et inscriptions [ICI](#)

### Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

→ **une visite technique gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde**

Renseignements : Sylvain Fries : [s.fries33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:s.fries33@bionouvelleaquitaine.com) Tel. 06 38 35 33 17

### Recherche de données météo

Si vous possédez une station connectée, que vous êtes situé dans le Blayais – Bourgeais, le Nord Gironde, le Médoc ou les Graves en Gironde ainsi que sur tous secteurs en Lot et Garonne, vous pouvez nous aider à enrichir notre bulletin technique et à le rendre plus pertinent pour ces secteurs.

S'il vous est possible de partager vos données, contactez-moi : : Sylvain Fries : [s.fries33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:s.fries33@bionouvelleaquitaine.com) Tel. 06 38 35 33 17



## La météo

Bilan des 7 derniers jours :

Date	Capian		St Emilion Bas		St Emilion Village		Néac		St André du Bois		St Pierre de Mons	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 14 juin	26,5	0,1	26,54	0	26,35	0	-	-	25,95	0	23,8	1,02
mercredi 15 juin	26,8	0	27,02	0	27,8	0	-	-	26,81	0	25,6	0
jeudi 16 juin	27,2	0	26,43	0	26,53	0	-	-	26,74	0	26,98	0
vendredi 17 juin	29,6	0	29,33	0	29,68	0	-	-	29,26	0	26,19	0
samedi 18 juin	30,2	0	29,31	0	30,98	0	-	-	29,84	0	27,6	0
dimanche 19 juin	23,5	0	24,48	0	24,98	0	-	-	23,91	0,2	28,68	0
lundi 20 juin	22,5	2,2	23,36	1,27	23,02	2,2	-	-	23,07	0,4	23,88	0
<b>Cumul de pluie des 7 derniers jours</b>		<b>2,3</b>		<b>1,27</b>		<b>2,2</b>		<b>0</b>		<b>0,6</b>		<b>1,02</b>
données non disponibles_												

Les températures de vendredi et samedi ont atteint des records pour un mois de juin, voici les températures maximales enregistrées sur notre secteur, d'autres stations indiquent même des températures au-dessus de 40°C:

	Capian	St Emilion Bas	St Emilion village	St André du Bois	St Pierre de Mons
Température max du vendredi 17 juin	38,4	39,6	37,96	38,81	38,5
Température max du samedi 18 juin	39,4	39,7	38,93	38,95	39,7

Hier soir, un orage particulièrement violent a concerné une partie du vignoble, le secteur du Fronsadais, (plus particulièrement Saillans, Galgon...) mais également le secteur de Coutras et une partie du Blayais (dont St Gervais) et du Haut Médoc et St Estèphe. Les dégâts sont localement importants, jusqu'à destruction complète de la végétation.



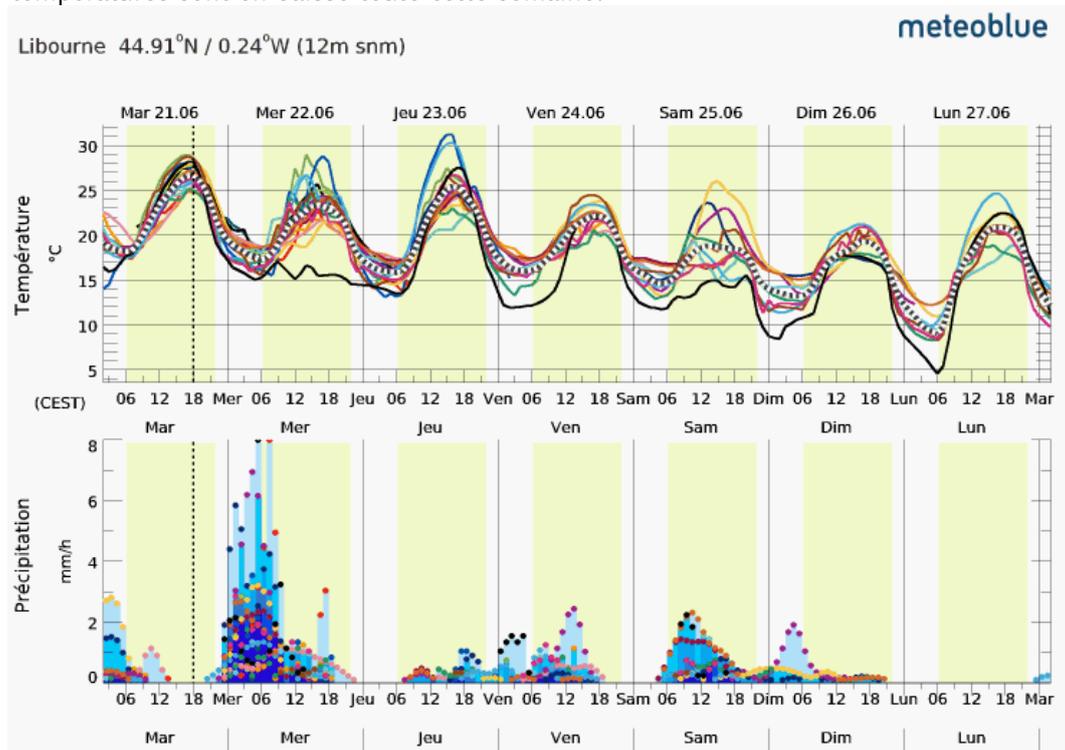


Pour rappel, aucune intervention n'est à prévoir pour le moment mis à part le renouvellement de la protection contre les maladies et l'accompagnement éventuel par des extraits végétaux (voir paragraphe phytothérapie).



### Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Des pluies orageuses sont prévues pour demain, et le reste de la semaine des passages pluvieux sont également possibles. Les températures sont en baisse toute cette semaine.



## Le calendrier lunaire

	Mercredi 22 juin	Judi 23 juin	Vendredi 24 juin	Samedi 25 juin	Dimanche 26 juin	Lundi 27 juin	Mardi 28 juin
Phase de lune	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	<b>NEUD ASCENDANT</b>	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante
Influence	 Feuille	 Feuille/ Fruit	 Fruit	 Fruit/ Racine	 Racine	 Racine	 Racine/Fleur



**Nœud ascendant :** La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

**La lune montante :** c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

**Jours Racines :** Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

**Jours Fleurs :** Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

**Jours Feuilles :** Période où la lune influe sur les feuilles.

**Jours fruits :** Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

## Phénologie- Etat du vignoble

Sur notre secteur le stade fermeture est quasiment atteint dans la majorité des cas. Il reste difficile à estimer dans des parcelles où la coulure et le millerandage sont visibles sur grappes.

La pousse est de plus en plus lente en particulier sur terroir avec peu de réserves hydriques.

Des parcelles sur sols très drainant, superficiel, sableux, graveleux, pauvre en matière organique, commencent à marquer des signes de stress hydrique : port des feuilles retombant, feuilles qui pincent, jaunissement des feuilles de la base du rameau.

		
<b>Stade K31</b> Baies à taille de Pois	<b>Stade K 32</b> Avant fermeture	<b>Stade L 33</b> Fermeture de la grappe
Blancs		
Merlot noir		
Cabernet Franc		
Cabernet sauvignon		

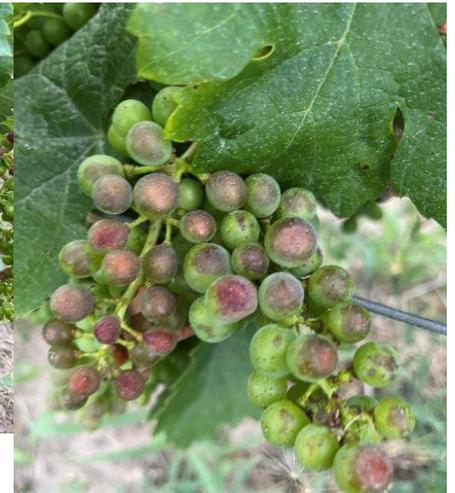
Le changement de coloration des rameaux se confirme, associé au phénomène d'aoûté, ce qui particulièrement précoce et signe d'un stress hydrique de la plante...

Suite aux températures très élevées de vendredi et samedi derniers, nous observons des dégâts d'échaudage sur certaines parcelles. Cela concerne les jeunes pieds, les pieds chétifs, les parcelles traitées jeudi, vendredi et samedi, sur les grappes exposées soleil couchant, sur des parcelles en bordure de route (asphalte, chemin bétonné, avec empiérement calcaire). Mais également des pieds avec accumulation de produits de contact (bouts de rang). Les dégâts peuvent être importants, avec des grappes grillées et des feuilles abîmées.





Déssèchement de la grappe



Brûlure superficielle de la peau



Brûlure sur feuille



Jeune pied échaudé, pied adulte intact

### **Travaux au vignoble :**

Les travaux reprennent avec le retour de température plus clémentes :

Pour rappel :

Les travaux en vert au niveau de l'épamprage doivent être réalisés ou renouvelés en évitant les chocs sur les grappes. La suppression des pampres de pied et repousses de porte-greffe reste indispensable pour une bonne prophylaxie contre les maladies mais aussi pour favoriser la végétation et les rameaux de la tête.

Les levages et relevages se poursuivent, limitant ainsi l'effet négatif du vent sur rameaux et le phénomène de rameaux au sol non protégés par les pulvérisations et qui sont des sources d'inoculum mildiou.

### **Gestion des enherbements :**





Les interventions sont en cours sur les zones en lutte obligatoire cicadelle de la flavescence dorée, la destruction, le roulage ou fauchage des enherbements semés ou naturels est nécessaire pour éviter la présence d'insectes pollinisateurs (attention au frottement des outils et roues sur les grappes).

### Etat du sol :

La sécheresse se confirme, peu de secteurs ont reçus de l'eau ... souvent accompagnée malheureusement de grêlons !

Nous sommes en attente des prochaines pluies annoncées demain et fin de semaine, pour espérer que l'état hydrique des parcelles s'améliore.

**Attention à vos jeunes plantations**, celles de l'année et les 2<sup>ème</sup> feuilles et à vos complants. Il faut gratter le sol au niveau des pieds pour s'assurer qu'il est encore frais au niveau des racines. Si ce n'est pas le cas, il faut prévoir rapidement un arrosage avant qu'il n'exprime des symptômes de stress hydrique.

### Écimage :

Privilégiez l'écimage, le rognage des cotés peut être repris en évitant toutes blessures aux niveaux des grappes.

### Carences :

Nous observons toujours des carences magnésiennes et potassiques sur parcelles habituellement sensibles, les chloroses ferriques sont toujours d'actualité sur les terroirs concernés.

## Les maladies

### Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :
- SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».
- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
  - ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
  - ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
    - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
    - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
    - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
  - ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
  - ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
  - ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

### Bonnes pratiques de pulvérisation

**Réglage du pulvérisateur : une histoire de détails : cf. La Feuille et l'Inflo n°5 du 26 avril 2022.**

- ✓ Le bon réglage de votre matériel de pulvérisation est un élément essentiel pour la réussite de la campagne viticole, cf La Feuille et l'Inflo n°2 du 4 mars 2021.





**Contrôle obligatoire du pulvérisateur :** pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf).  
[Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

### Rappel réglementaire

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

## Black-Rot

### Le point

Les premiers symptômes sur grappes sont observés depuis la fin de semaine dernière. Ils sont rares et localisés soit dans un entassement de grappes soit en bout de rang et en proximité d'une vigne abandonnée qui présente également des symptômes sur feuilles et sur grappes.

La présence de taches avec pycnides dans le feuillage reste un risque pour les grappes à proximité. La sensibilité des grappes est en diminution mais des contaminations sont possibles jusqu'à la mi-véraison.

Voici les conditions de germination des spores (pycniospores) :

10°C	24 h d'humectation
13-24°C	7 à 12 h d'humectation
27°C	6 h d'humectation
32°C et plus	pas de contaminations



Sur les parcelles concernées par la maladie (taches dans le feuillage et éventuellement quelques symptômes sur grappes) il faudra impérativement avoir une protection contre cette maladie pour tout épisode pluvieux, jusqu'à la fin du stade de sensibilité.

Attention, il y a parfois des parcelles abandonnées qui peuvent être source d'inoculum pour vos parcelles limitrophes, restez vigilants sur la protection de ces secteurs.

### Le conseil

Il est important d'assurer une protection contre cette maladie avant toute pluie annoncée, en particulier les pluies orageuses, très favorables aux contaminations. La protection doit être en place sur les parcelles présentant des symptômes sur feuilles et éventuellement sur grappes avant chaque épisode pluvieux annoncé.

### L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).





- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

## Mildiou

### Le point :

Les symptômes sont généralement rares, sur feuilles comme sur grappes, mais certaines parcelles sensibles peuvent présenter une sortie importante depuis le début de semaine. Pour rappel : la fin de sensibilité des grappes à la maladie est le début véraison.



### Le conseil

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20 mm (lessivage de la protection en place), **situation variée en fonction de la date de renouvellement et le cumul de pluies reçu cette semaine.**
- et/ou pousse importante de la végétation, **pousse plus ou moins active selon les parcelles et grappes qui grossissent rapidement.**
- et pluies annoncées. **Dégradation orageuse annoncée pour demain, la protection doit être en place.**

**Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo car tout épisode pluvieux annoncé doit être couvert.** La protection doit être en place pour les orages annoncés pour demain.

### Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **300 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare)**. La dose peut être montée à 400 g de cuivre/ha sur les parcelles où vous constatez des symptômes de mildiou et/ou de Black-Rot.

### Les produits utilisables : liste non exhaustive.

- ✓ **Eqal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1.5 à 2 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 24 h, DAR 14 jours, 5 applications max.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83 à 1.11 l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max.



Formulation de cuivre	Exemple de nom commercial	dosage en cuivre	quantité de cuivre métal en kg par Ha						
			0,1	0,15	0,2	0,25	0,3	0,35	0,4
			quantité de spécialité commerciale en kg ou L par Ha						
Sulfate de cuivre	BB RSR Disperss	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	Equal DG	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	BB Macclesfield 80	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	Cuprussul	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	BB Manica	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	Cuperval	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	Cuproxtat	190g/l	0,55	0,825	1,1	1,35	1,6	1,85	2,1
Hydroxyde de cuivre	Héliocuire	400 g/l	0,25	0,375	0,5	0,625	0,75	0,875	1
	Champ Flo Ampli	360 g/l	0,28	0,42	0,56	0,69	0,83	0,97	1,11
	Kocide Opti	300 g/kg	0,33	0,50	0,67	0,83	1,00	1,17	1,33
	Copernico Hibio	25%	0,4	0,6	0,8	1	1,2	1,4	1,6
	Scoubi Hibio	20%	0,50	0,75	1,00	1,25	1,50	1,75	2,00
	Micros-cop	37,50%	0,27	0,40	0,53	0,67	0,80	0,93	1,07
	Blue Shield	22%	0,45	0,68	0,91	1,14	1,36	1,59	1,82
	Funguran OH	50%	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8
	Kentan 40 WG	40%	0,25	0,38	0,50	0,63	0,75	0,88	1,00
Oxyde cuivreux	Nardox 75 WG	750 g/kg	0,13	0,20	0,27	0,33	0,40	0,47	0,53

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha. ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

### L'alternative

- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Réalisation des travaux en vert : épamprage du pied, relevage

## Oïdium

### Le point :

Les symptômes sont très rares, limités à une baie dans un entassement de grappes sur les parcelles habituellement sensibles.

Pour rappel, c'est à la fermeture que la sensibilité de la grappe diminue fortement, avant ce stade, la protection doit être en place. Ce stade commence juste à être atteint, il est encore trop tôt pour arrêter la protection.

### Le Conseil :

La protection doit être maintenue jusqu'à la pleine fermeture de la grappe, et donc renouvelée après lessivage ou fin de rémanence de la dernière application.

Pour les produits pénétrants 12 jours maximum, et pour les produits de contact, 8 jours maximum.

### L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête et du pied, premier levage, relevage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

## Le conseil oïdium/black-rot

Dans le cadre d'une protection à base de cuivre et de soufre, ces deux matières actives sont toujours utilisées conjointement pour bénéficier de la synergie contre les différentes maladies.

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

- ✓ **Microthiol Special Disperss, ou Amode, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec** (ZNT = 5m- DRE 12h pour l'ensemble de ces produits) pour une dose de 6 kg/ha. Nombre maximum d'applications 8 par spécialité.



## Botrytis

Les symptômes sont rares sur les parcelles de notre réseau. Les conditions actuelles sont défavorables à l'installation de cette maladie, rappelons qu'il faut 15 heures d'humectation à un minimum de 15°C pour avoir des contaminations.

L'alternative

- ✓ les épamprages du pied,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.

## Conseil suite à l'orage de grêle et Phytothérapie :

Que faire en cas d'orage de grêle ? D'abord essayer de rester calme, de relativiser et surtout ne pas rester seul. Ensuite, dès que vous pouvez ré-entrer dans vos parcelles, continuer de poursuivre la protection tant qu'il reste des organes verts : bout de feuilles, rameaux, grappes. Pour une meilleure reprise en végétation et pour apaiser la vigne vous pouvez ajouter à votre bouillie une des préparations suivantes :

- Le plus facile est d'ajouter de la teinture-mère d'arnica à 20 mL/ ha. Elle se trouve facilement en pharmacie et ne demande pas de préparation, vous pouvez l'ajouter directement dans votre bouillie. Elle a le même effet que pour les humains pour soulager plaies et bosses.
- Vous pouvez également opter pour l'elixir floral « Fleur de Bach Rescue » à 5 gouttes >/ha (on le trouve en pharmacie également, remettre le niveau vibratoire des cellules de la vigne sur la fréquence « apaisement, ressourcement, retour à la vie ». Cela peut aussi servir au vigneron ou à la vigneronne...
- Si vous avez en stock de l'extrait de valériane (préparation 507) mettez en 10 mL/ha de préférence dynamisée 20 mn et pulvérisée à la manière d'une 501 ou à défaut directement dans votre bouillie.
- Si vous avez en stock des plantes sèches, vous pouvez faire une tisane, d'ortie, d'achillée millefeuille, de consoude ou de Calendula (souci des champs ou officinal à 10 g de fleurs sèches / ha)

A la reprise de la végétation, il y aura d'autres soins possibles, je vous en ferai part dans le prochain bulletin technique.

Vous trouverez les protocoles de fabrication des tisanes [ICI](#)

Pour toute question, vous pouvez me joindre aux coordonnées suivantes : Sylvain Fries :

[s.fries33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:s.fries33@bionouvelleaquitaine.com) Tel. 06 38 35 33 17

## Pratiquer la biodynamie :

Si vous avez subi la grêle, reportez-vous au paragraphe précédent et préférez l'application de préparation 507 ou de tisanes.

Sinon, les applications de 501 peuvent reprendre surtout si vous avez des symptômes de maladie cryptogamique. La période pluvieuse annoncée va leur être favorable et la préparation 501 renforcera les cuticules, améliorera la photosynthèse et orientera le métabolisme vers les fruits plutôt que la production de jeunes feuilles sensibles. Attention, ne faites pas ces applications sur vignes faibles ou traumatisées par la grêle. Si vous avez fait une application de Préparation 500 sur feuille contre la chaleur, attendez au moins 15 jours avant les premières applications de 501.



## Les Ravageurs

### Vers de grappe

Les débuts de vol sont confirmés pour Saillans, St Magne de Castillon, Moulon, Naujan et Postiac, St Michel de fronsac. Les premières pontes sont également observées sur ces secteurs, les traitements ont déjà été positionnés ou sont en cours de réalisation.

Pour rappel, le traitement est à réaliser en localisé sur la zone des grappes en respectant la dose à l'hectare indiquée pour chaque spécialité. Le non-respect de ces consignes entraîne un sous-dosage de l'insecticide et une moindre efficacité du traitement (et l'obligation de renouveler un traitement insecticide visant la troisième génération).



Début de vol

J0



Début des pontes

J2

J6



Ecllosion et pénétration dans la baie

J13



Stade balladeur



J+10 jours : action larvicide stricte,  
 Insecticides biologiques -bacillus thurengiensis  
 - spinosad,



### L'alternative

Pour la prochaine campagne viticole 2022, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochylys et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchi au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2023.

### Cicadelles vertes

La première génération est terminée, nous observons quelques adultes.

Les marquages de grillures sont visibles sur les parcelles de Cabernet Franc, Malbec et même Merlot malgré une présence très limitée de larves de première génération. Le végétal est réactif cette année et marque facilement la présence de ce ravageur. N'hésitez pas à mettre en place les méthodes alternatives pour perturber la deuxième génération et baisser la pression sur le végétal.



**Méthode alternative** : afin de limiter les populations de ce ravageur, et notamment quand vous avez eu une pression importante en 2020 et 2021, vous pouvez utiliser le kaolin calciné afin de maintenir les populations à un niveau faible (en dessous de 10% de larves). Le kaolin peut être appliqué avec le traitement de couverture habituel.

**Sokalciarbo/Baïkal** (Kaolin calciné) à la dose de 5 kg/ha en pleine végétation (nous vous déconseillons de dépasser 7 kg/ha), DRE 12 h, DSR 0 m, ZNT eau 5 m, DAR 15 jours, 4 applications max, cadence de renouvellement minimum 7 jours.

Ces applications sont à renouveler tant que les populations se situent au-dessus de 10%, et jusqu'à ce que la vigne présente un feuillage bien blanchi (le but étant de perturber la période de ponte de l'adulte cicadelle verte).

Quelques recommandations pour l'usage du kaolin (limitation des risques de colmatage, préservation des buses et pompes de l'effet abrasif lié à l'usage du kaolin) :

- utiliser un pastillage adapté : préférer des pastilles à 10/10ième avec une pression de 1 bar (plutôt que des pastilles à 8/10ième avec une pression de 3 bars),
- « diluer » préalablement le kaolin dans une baste ou dans un grand contenant, puis incorporer dans la cuve du pulvé (quand celle-ci est quasiment pleine d'eau) en maintenant une agitation constante,
- conserver l'agitation en marche tant que la cuve n'est pas vide !

## Cicadelles Flavescence Dorée

Rappel sur ces insectes vecteurs de maladie : les cicadelles sont localisées sur feuilles âgées mais aussi les pampres du pied. Il est donc indispensable d'épamprer soigneusement vos parcelles qui doivent recevoir un traitement insecticide.

Il est également obligatoire de faucher les enherbements en fleur, avant l'application du produit de lutte.

**Dates de traitement** : il faut vous rapprocher du GDON dont vous dépendez, les dates peuvent varier d'un secteur à l'autre.

### Rappel réglementaire sur les insecticides :

- ❖ Assurez-vous de la **NON-présence des abeilles ou autres insectes pollinisateurs**
  - \* par **broyage** du couvert herbacé fleuri naturel ou implanté
  - \* par la plantation de jachères fleuries **loin** des parcelles à traiter
  - \* en traitant tard le **soir**
  - \* en **évitant la dérive** vers les autres parcelles en fleurs ou les refuges tels les talus et les haies

↪ L'alternative

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de réaliser un épamprage soigneux du pied avec également destruction des rejets de porte-greffe.

Voici les différents liens selon votre secteur pour connaître les communes concernées par un traitement obligatoire :  
[Toutes vos communes : GDON Des Bordeaux \(gdon-bordeaux.fr\)](#)

## Focus sur une plante bio-indicatrice : L'Erigéron du Canada, *Conyza canadensis*

Herbacée annuelle de la famille des astéracées





## Description :

De taille variable, L'Erigéron peut atteindre jusqu'à 1,5 m de haut et ainsi dépasser la hauteur des vignes. Bien connue des viticulteurs, Son fort potentiel de développement peut en faire un vrai concurrent pour la vigne et parfois devenir ingérable dans les vignobles conventionnels désherbés chimiquement. Fauchée, elle reprend de plus belle en multipliant les sorties de tiges. Les tiges coupées tardivement sont ligneuses, dures et gênantes pour la circulation dans les parcelles.

## Biotope primaire :

cette plante arrivée du continent américain sur le sol français vers 1650 a colonisé l'ensemble du territoire en 150 ans. Elle affectionne les sables et limons des vallées alluviales et delta de fleuves

## Caractère bio-indicateur :

compactage des sols riches en bases

## Phytothérapie à la vigne :

Pas d'usage répertorié

## Phytothérapie humaine :

vertues antispasmodiques, anti-inflammatoires et anti-rhumatismales

## En cuisine





Toutes les parties aériennes de la plante sont comestibles, aromatiques au goût légèrement poivré et évoquant aussi le poivron. Elles peuvent consommées crues ou brièvement cuites.

## Le saviez-vous :

L'érigeron du Canada est aussi appelé Vergette. On dit parfois que cette plante servait autrefois de verges (fouets) pour punir les enfants, d'où son nom, mais son nom dérive en réalité de virga qui signifie pousse en latin, en partie en raison de ses longs rameaux flexibles et souples

## Petite annonce :

A VENDRE Vendanges BIO sur pieds. Certification depuis 2012.

Situation : communes de GOURS (33660) et de PUYNORMAND (33660)

Appellation : Bordeaux Supérieur Rouge

Encépagement :

Puynormand : Merlot ; 4,5ha ; Cabernet Sauvignon : 1,4ha ; Malbec : 0,75ha

Gours : Merlot : 6ha ; Cabernet Sauvignon : 2,20ha ; Cabernet Franc : 0,8ha

Estimation récolte : 40hl/ha.

Personne à contacter : Maryse Bolzon Grelaud : 06 58 72 14 84

## A lire / à voir

### Profil bio : le trimestriel de l'agriculture bio en Nouvelle-Aquitaine

Dossier spécial viticulture : Diversification, entre nécessité et opportunité, ouvrir le champ des possibles. A lire [ICI](#)

### La canicule tourne aux orages de grêle dans plusieurs vignobles

Article Vitisphere à lire [ICI](#)

### Orages dans le Sud-Ouest : les vignes du Médoc meurtries par la grêle

Article Réussir Vigne à lire [ICI](#)

### Grêle : à Saint-Gervais, les châteaux viticoles ont perdu 80 à 100% de leur récolte après les orages de grêle

Article France-Bleue à lire [ici](#)

### De plus en plus de viticulteurs croient en la phytothérapie

Même si les études scientifiques montrent une efficacité réduite des traitements à base de plantes, ceux-ci suscitent un intérêt croissant. Les viticulteurs qui les utilisent ne reviennent plus en arrière. Article La Vigne à lire [ICI](#)

## Fiches techniques :

Voici des fiches techniques mises en lignes par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. [ICI](#)





## Centre de ressource Cuivre ECOPHYTO PIC :

Centre de ressource destiné à vous accompagner dans la réduction du cuivre en viticulture. Très bien fait, ce site propose de nombreuses fiches pratiques et résultats d'essais. [ICI](#)

## Contacts :

**Vous souhaitez savoir où planter une haie, quelles essences, comment l'entretenir ?** Contactez Arbre et Paysage en Gironde

Site Web : <https://arbres-paysages.jimdo.com/>

Téléphone : 05 56 28 12 27

**Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins ?**

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

Site Web : <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

Téléphone : 05 57 51 39 60

Prochain bulletin : mardi 28 juin 2022

